



E-mail: mon.ws@bfs.admin.ch

Statistique de la valeur ajoutée

Votre entreprise a-t-elle eu en 2022 un important changement structurel (fusion, splitting, changement d'activité, etc.)? Si tel est le cas, merci de bien vouloir indiquer l'information ci-dessous:

1

Actif du bilan

Actifs circulants

en 1000 francs

Caisse	100	
Comptes bancaires, y compris Postfinance, chèques	101	
Avoirs à court terme (<i>voir explications</i>)	102	
Actifs cotés en bourse détenus à court terme (<i>voir explications</i>)	103	
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers, nettes (après déduction des corrections de valeur et du ducroire)	104	
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des détenteurs de participations, parties prenantes et organes (<i>voir explications</i>)	105	
Autres créances à court terme (<i>voir explications</i>)	107	

Stocks et prestations de services non facturées, nets (après déduction des corrections de valeur)

		Début de l'exercice	Fin de l'exercice
Matières premières, matières auxiliaires et consommables	178		108
Marchandises commerciales (voir explications)	179		109
Produits finis, semi-finis et prestations de services non facturées	180		110
Actifs de régularisation			111

Actifs immobilisés

Titres à long terme et autres placements à long terme <i>(voir explications)</i>	112	
Créances à long terme envers des tiers	114	
Créances à long terme envers des détenteurs de participations, parties prenantes et organes <i>(voir explications)</i>	115	
Participations	113	
Immobilisations corporelles	117	
Immobilisations incorporelles <i>(voir explications)</i>	118	
Droits d'usufruit, droits d'utilisations des immobilisations, droits de transit, projets, études	140	
Capital social non libéré <i>(voir explications)</i>	120	
Total de l'actif	199	



E

Passif du bilan

Capitaux étrangers à court terme

en 1000 francs

Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services de tiers et acomptes reçus de tiers

200

Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services envers des détenteurs de participations, parties prenantes et organes (voir explications)

260

Dettes à court terme portant intérêt (voir explications)

201

Autres dettes à court terme (voir explications)

202

Passifs de régularisation et provisions à court terme

203

Capitaux étrangers à long terme

Dettes à long terme portant intérêt (voir explications)

205

Emprunts par obligations (voir explications)

206

Droits d'utilisation des immobilisations, droits d'options de tiers, etc.

241

Autres dettes à long terme

207

Provisions à long terme

208

Capitaux propres

Capital social (voir explications)

209

Réserve légale issue du capital

210

Réserve légale issue du bénéfice

261

Réserves facultatives issues du bénéfice

262

Propres actions

-263

Bénéfice reporté

211

Perte reportée

-121

Bénéfice de l'exercice

212

Perte de l'exercice

-122

Total du passif

299

F

Stocks et prestations de services non facturées, bruts (avant déduction des corrections de valeur)

Début de l'exercice

Fin de l'exercice

Matières premières, matières auxiliaires et consommables

370

300

Marchandises commerciales

371

301

Produits finis, semi-finis et prestations de services non facturées

372

302

Total

379

399



Charges de matériel, de marchandises et de prestations de tiers

en 1000 francs

Frais de production (électricité, gaz, eau, produits pétroliers, combustibles nucléaires, etc.)

500

Charges nettes de marchandises (voir explications)

501

Charges nettes de matériaux pour travaux effectués pour propre usage et installation des tiers

540

Indemnités pour droits d'utilisation des installations, pour droits de transit, etc.

541

Charges de personnel

Charges salariales (voir explications)

504

Charges sociales (voir explications)

505

Charges de personnel temporaire

506

Autres charges de personnel (voir explications)

507

Autres charges d'exploitation

Loyers pour locaux de tiers, location et leasing (mobilier et immobilier)

508

Charges de licences et brevets

509

Primes d'assurances

510

Droits, taxes et autorisations

511

Emoluments: redevances d'eau, taxes de concessions, etc.

542

Charges d'énergie et évacuation des déchets (**hors** charges directes de production) (voir explications)

581

Autres charges d'exploitation (voir explications)

512

Amortissements et corrections de la valeur des actifs immobilisés

Ajustement de la valeur des immobilisations financières (voir explications)

517

Ajustement de la valeur des participations

582

Amortissement et ajustement de la valeur des immobilisations corporelles

515

Amortissement et ajustement de la valeur des immobilisations incorporelles

516

Amortissement et ajustement de la valeur des droits de jouissance

583

Charges financières

Charges d'intérêts

513

Charges d'intérêts du capital de dotation

543

Autres charges financières

514

Charges hors exploitation et exceptionnelles, impôts

Attribution aux provisions et réserves ouvertes avant boucllement

545

Charges hors exploitation et charges exceptionnelles (voir explications)

520

Impôts directs (voir explications)

521

900

(☞ Veuillez s.v.p. utiliser cette ligne uniquement si **aucune** autre rubrique ne correspond.)

Bénéfice de l'exercice

550

Addition des charges et du bénéfice de l'exercice

599



Chiffre d'affaires

en 1000 francs

Chiffre d'affaires net de la production (électricité, gaz, eau)	600								
Ventes nettes de marchandises (<i>voir explications</i>)	601								
Utilisation d'installations par des tiers, transit d'énergie, nette	640								
Travaux d'installation pour tiers, nets	642								
Variation des stocks de produits finis, semi-finis et prestations de services non facturées (<i>voir explications</i>)	+/- 603								

Autres produits d'exploitation

Prestations et consommations propres (<i>voir explications</i>)	604								
Produits de licences et brevets	609								
Produits bruts des immeubles (sans loyer propre)	610								
Autres produits d'exploitation	605								

Produits financiers

Intérêts	606								
Produits financiers sur immobilisations financières et participations	607								
Autres produits financiers	608								

Produits hors exploitation et exceptionnels, subventions

Dissolution de provisions et de réserves ouvertes avant bouclage	641								
Subventions (<i>voir explications</i>)	612								
Produits hors exploitation et produits exceptionnels (<i>voir explications</i>)	613								

	910								
--	-----	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

( Veuillez s.v.p. utiliser cette ligne uniquement si **aucune** autre rubrique ne correspond.)

Perte de l'exercice	650								
---------------------	-----	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Addition des produits et de la perte de l'exercice

	699								
--	-----	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Bénéfice reporté (<i>page 3, position 211</i>)	770								
Perte reportée (<i>page 3, position 121</i>)	-771								
Bénéfice de l'exercice (<i>page 3, position 212</i>)	700								
Perte de l'exercice (<i>page 3, position 122</i>)	-701								
Total du résultat à répartir (+/-)	790								
		<i>de l'exercice précédent</i>							
Dividendes	772								
Affectations/dissolutions des réserves (+/-)	703								
Livraisons à l'Etat, la commune	774								
Variation du compte privé (+/-)	705								
Bénéfice à reporter	708								
Perte à reporter	-709								
Couverture du déficit par l'Etat, la commune	-710								
Total du résultat réparti (+/-)	799								





J Investissements, désinvestissements et amortissements (immobilisations corporelles)

<i>en 1000 francs</i>	<i>Etat au début de l'exercice</i>	<i>Investissements durant l'exercice</i>	<i>Désinvestissements durant l'exercice</i>	<i>Amortissements et ajustements de la valeur durant l'exercice</i>	<i>Etat à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations de production	4000	4100	4200	4300	4400
Immobilisations de transmission et de distribution	4010	4110	4210	4310	4410
Terrains	4020	4120	4220	4320	4420
Immeubles	4030	4130	4230	4330	4430
Immobilisations corporelles en construction	4031	4131	4231	4331	4431
Meubles (machines, véhicules, mobilier, etc.)	4040	4140	4240	4340	4440
Totale	4900	4901	4902	4903 = page 4, position 515	4904 = page 2, position 117

Merci pour votre précieuse collaboration

Le relevé des résultats comptables a pour base légale la loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale et l'ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux.

EXAMPLE

☒

			3	8	8
--	--	--	---	---	---

Les montants doivent être arrondis en milliers de francs: p.ex. 387'500 = 388

102	Avoirs à court terme: placements à terme et placements fiduciaires.
103	Actifs cotés en bourse détenus à court terme: actions, bons de participation, parts de fonds de placement, obligations, etc.
105	Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des détenteurs de participations, parties prenantes et organes: créances envers les détenteurs de participations, les actionnaires, les administrateurs, les membres de la direction et l'organe de révision après déduction de toutes les corrections de valeurs.
107	Autres créances à court terme: prêts, impôt préalable, impôt anticipé, décompte TVA, assurances sociales, WIR, cautionnements, acomptes payés, dépôts de garantie de loyer, etc. après déduction de toutes les corrections de valeurs.
109	Marchandises commerciales: marchandises vendues sans modification.
112	Titres à long terme et autres placements à long terme: actions, bons de participation, parts de fonds de placement, obligations, comptes de placement, dépôts de garantie de loyer, etc.
115	Créances à long terme envers des détenteurs de participations, parties prenantes et organes: prêts et prêts hypothécaires envers les détenteurs de participations, les actionnaires, les administrateurs et les membres de la direction.
118	Immobilisations incorporelles: brevets, marques commerciales, droits de licences, droits de propriété intellectuelle, logiciels, goodwill, etc.
120	Capital social non libéré: capital-actions, capital social, parts sociales, capital de fondation et capital-participation non libérés .

201	Dettes à court terme portant intérêt: comptes courants, emprunts, hypothèques, WIR, leasing, droits de jouissance, etc.
202	Autres dettes à court terme: décompte TVA, impôt anticipé, impôts directs, droits de timbre, dividendes, assurances sociales, etc.
205	Dettes à long terme portant intérêt: emprunts, hypothèques, leasing, droits de jouissance, etc.
206	Emprunts par obligations: engagements à long terme émis sur le marché des capitaux, en général uniquement par de grandes sociétés. La valeur au bilan correspond en principe au montant du remboursement qui se fait généralement au pair.
209	Capital social: capital-actions, capital social, parts sociales, capital de fondation, capital-participation et capital propre.
260	Dettes résultant d'achats de biens et de prestations de services envers des détenteurs de participations, parties prenantes et organes: dettes envers les détenteurs de participations, les actionnaires, les administrateurs, les membres de la direction et l'organe de révision.



G

Charges

501	Charges nettes de marchandises: coût d'acquisition des marchandises qui sont généralement revendues aux clients avec une marge sans subir de modification, après déduction d'escomptes, rabais et réductions de prix, ristournes, commissions obtenues sur achats, différences de change, y compris la variation des réserves sur marchandises.
504	Charges salariales: avant déduction des éventuels impôts à la source et des contributions sociales à la charge des salariés; y compris les indemnités versées en cas de maladie, d'accident, de service militaire, etc. Inclure également les provisions, les indemnités de vacances, les gratifications, les prestations en nature, etc. Les indemnités reçues des caisses de compensation, y.c. celles en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) et autres assurances sociales (accident, maladie, etc.), sont à déduire ici et ne doivent pas figurer sous les produits. La rémunération des propriétaires des entreprises individuelles et sociétés de personnes ne doit pas figurer sous ce poste, elle est une composante du bénéfice (position 550).
505	Charges sociales: en faveur du personnel (légal, contractuelles, volontaires): AVS, AI, APG, AC, caisse d'allocations familiales, prévoyance professionnelle, assurance-accidents, assurance pour indemnités journalières en cas de maladie, impôts à la source, etc. Les contributions personnelles des propriétaires des entreprises individuelles et des sociétés de personnes ne doivent pas figurer sous ce poste, elles sont une composante du bénéfice (position 550).
507	Autres charges de personnel: recherche de personnel, formation et formation continue, indemnités effectives (voyages, repas, logement) et forfaitaires, repas et boissons au restaurant de l'entreprise, manifestations en faveur des employés, activités sportives, etc.
512	Autres charges d'exploitation: charges administratives, publicité, charges de nettoyage et d'entretien des locaux, entretien, réparation et remplacement d'installations et d'équipements, frais de véhicule (entretien, nettoyage, carburants), contributions aux associations et aux sociétés, etc.
517	Ajustement de la valeur des immobilisations financières: ajustement de la valeur des titres des actifs immobilisés et autres immobilisations financières.
520	Charges hors exploitation et charges exceptionnelles: dépenses qui ne sont pas liées à l'activité propre de l'entreprise; pertes de change exceptionnelles, dons, pertes exceptionnelles sur aliénation d'actifs immobilisés , pertes exceptionnelles sur débiteurs, indemnités pour préjudice, etc.
521	Impôts directs: impôts sur le bénéfice, impôts cantonaux et communaux, impôts sur le capital, impôts fédéraux et impôts directs hors période. Les impôts des entreprises individuelles et sociétés de personnes ne doivent pas figurer sous ce poste, ils sont une composante du bénéfice (position 550).
581	Charges d'énergie et évacuation des déchets (hors charges directes de production): électricité, gaz, mazout et charbon, eau, évacuation des déchets et eaux usées, etc.

H

Produits

601	Ventes nettes de marchandises: marchandises achetées et revendues aux clients avec une marge et généralement sans être modifiées, après déduction d'escomptes, rabais et réductions de prix, ristournes, commissions de tiers, frais d'encaissement, pertes sur clients et variation du du croire, différences de change, frais d'expédition, TVA, impôts indirects, etc.
603	Variation des stocks de produits finis, semi-finis et prestations de services non facturées: la variation doit correspondre à la différence entre la position 110 et 180.
604	Prestations et consommations propres: travaux exécutés pour les propres besoins de l'entreprise, prélèvements de produits de l'entreprise (par exemple pour les besoins privés du propriétaire et de sa famille).
612	Subventions: indemnités fédérales, cantonales et communales ainsi que les indemnités pour les cas de rigueur. Les compensations RHT sont à déduire des charges salariales (position 504).

